

Ma ville

BÉLIGNEUX – LA VALBONNE – CHÂNES

ACTUALITÉ

PROPRETÉ DE NOTRE COMMUNE
MOBILISONS-NOUS POUR LUTTER
CONTRE LES INCIVILITÉS

(PHOTO : LE MÛRIER DE 200 ANS SITUÉ DANS LE QUARTIER DU FAYET)



P.3

INFOS EN BREF

La sensibilisation aux feux de forêt
La révision du plan local d'urbanisme

P.4-5

FOCUS SUR

LA PROPRETÉ DE LA COMMUNE

Mobilisons-nous pour lutter contre les incivilités

P.8-9

MA VILLE CITOYENNE

Les bornes à incendie ne sont pas accessibles à tous
À propos de la taille des haies
L'état civil du 1^{er} semestre 2021

P.10-12

MA VILLE SOCIALE & SOLIDAIRE

Le point santé allergènes, Les moustiques tigres
Le recensement des personnes fragiles et isolées
Les restaurants locaux en terrasse

P.13

EN AVANT LA JEUNESSE

La fin de l'année scolaire propice aux sorties
Un livret de jeux à votre disposition

P.15-17

MA VILLE ASSOCIATIVE

Histoire & Patrimoine, Anciens combattants
Bibliothèque, Association philatélique de la Côtère
Les AinTrépides



Un an, déjà un an que le conseil est en place. Une année consacrée à comprendre les méandres administratifs et financiers de la gestion d'une commune.

Une année à comprendre que rien n'est simple dans notre pays et que, de l'idée à la réalisation, il faut s'armer de patience. De plus, la répartition actuelle des finances publiques fait qu'une commune, pour réaliser ses projets, doit jongler avec les demandes de subventions au département, à la région, à l'État voire l'Europe. Elles ont perdu leur capacité d'autofinancement, à moins, bien sûr, d'avoir une grosse zone industrielle ou une centrale nucléaire sur leur territoire, mais c'est loin d'être la majorité.

Vous me direz, faites-en une et je vous répondrai, l'État et le schéma de cohérence territoriale nous l'interdisent. Il est loin le temps où les communes décidaient de leur développement. Quel terrain deviendra constructible, quelle zone verra un développement artisanal, quel type d'habitat nous souhaitons, etc. Il nous faut voir avec la communauté de communes, le territoire, la préfecture, les services de l'environnement, l'agriculture et j'en oublie.

Malgré cela, nous avons lancé nos premiers projets. Les panneaux d'informations, l'embellissement du rond-point de l'église, les travaux d'amélioration de l'accueil et du service urbanisme en mairie, l'aire de retournement au groupe scolaire, le changement des portes-fenêtres de l'école maternelle, la mise en place de volets bioclimatiques à l'école élémentaire, des travaux de sécurisation de la route de Chânes.

Nous avons également lancé la révision du plan local d'urbanisme (PLU), l'étude d'une voie piétonne pour la montée de Bèlignieux, l'étude pour la réalisation de mode doux entre Chânes et La Valbonne.

Comme vous le voyez et le constaterez, au cours des prochains mois, le conseil municipal travaille, cherche, étudie avec passion, pour poursuivre nos projets pour le bien vivre sur notre commune.

Je souhaite à toutes et à tous un bel été, qui nous fasse oublier les misères de l'année écoulée.

Amicalement

Jacques PIOT
maire de Bèlignieux



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jacques Piot

RÉDACTION : Sylvie Marques
et commissions municipales

RÉALISATION : Studio Pertinence (01)

Imprimé sur papier certifié PEFC
par un imprimeur labellisé Imprim'Vert

PLAN LOCAL D'URBANISME

La révision est lancée

La commune de Bèlignieux a passé commande des études pour la révision de notre plan local d'urbanisme.

L'intérêt pour la commune est de reconsidérer le contenu du plan local d'urbanisme datant de 2013 afin de le rendre compatible avec les objectifs de développement de la commune et les nouvelles législations en vigueur.

Une première réunion de lancement du projet a eu lieu avec la commission urbanisme le 3 juin 2021 afin d'établir les modalités de la démarche et partager une visite de territoire avec les bureaux d'étude en charge du projet.

La première phase de l'étude consistera à réaliser un diagnostic territorial basé sur l'analyse de nombreuses thématiques touchant à l'aménagement du territoire (économie, environnement, mobilités, habitat, équipements...) et à esquisser les grands enjeux du territoire communal.

Cette 1^{ère} phase se déroulera durant 6 mois environ (visites de terrain, rencontres avec les agriculteurs, réunions de travail...) et s'achèvera par une présentation du diagnostic à l'occasion d'une réunion publique.

De nombreux temps d'échange auront lieu durant cette étude qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2023.



FEUX DE FORÊT

Adoptons les comportements responsables

Après plusieurs mois de confinement, pour beaucoup de gens le retour des beaux jours est l'occasion idéale pour profiter à nouveau de la nature.

Mais rappelons-le, nos forêts et nos espaces naturels sont fragiles et il convient de faire preuve de vigilance pour préserver notre environnement des incendies qui constituent un risque pour la vie humaine et les bâtiments et ont des effets déléterés sur la santé (fumées, suies...), la faune, la flore, les paysages, etc.

En 2019, 15 000 hectares de forêt ont brûlé, soit environ 1 fois et demie la superficie de Paris ou 21 stades de football. La moitié de ces feux était due à une imprudence et aurait pu être évitée grâce à quelques gestes simples de prévention et de protection.

Adoptons donc les comportements responsables qui peuvent sauver des vies, éviter la destruction de bâtiments, protéger les espèces végétales et animales, ainsi que notre environnement.

Pour plus d'informations : feux-foret.gouv.fr

LA PROPRETÉ DE LA COMMUNE

GRÂCE À L'EFFORT DE TOUS, UNE VILLE PROPRE, C'EST POSSIBLE !

Le vrai problème de la propreté, c'est le vivre ensemble. Ces incivilités sont le reflet d'un vivre ensemble qui ne fonctionne pas. Si vous êtes à l'extérieur de chez vous et que vous ne vous comportez pas comme chez vous, par exemple, en ne ramassant pas un papier tombé par terre, c'est que vous ne participez pas, dans votre for intérieur, à cette communauté que nous formons. Nous sommes convaincus que la municipalité doit impulser cet état d'esprit. Car la propreté de notre ville est l'affaire de tous ! Au quotidien, chacun de nous peut contribuer à la qualité de notre cadre de vie.



45 €
LE COÛT MOYEN DE LA PROPRETÉ
PAR HABITANT ET PAR AN
EN FRANCE

DÉTRITUS AU SOL
MALGRÉ 40 POUBELLES
INSTALLÉES SUR LA VILLE

800 €
LE COÛT ANNUEL
DES DÉCHARGES SAUVAGES QUI
REPRÉSENTE 80 H DE TRAVAIL PAR AN



5000 €
LE COÛT ANNUEL
DES PETITS VANDALISMES
AU QUOTIDIEN



10 000 €
LE COÛT ANNUEL
DES VANDALISMES
PLUS IMPORTANTS



LE SANS-GÊNE QUI REPRÉSENTE
400 H DE TRAVAIL
(SERVICE COMMUNAUTAIRE ET COMMUNAL)



POURTANT QUE NOTRE VILLE EST BELLE
COMMENT PEUT-ON S'IMAGINER
QUE MALGRÉ LES POUBELLES
IL RESTE DANS NOS RUES AUTANT DE PAPIERS



8 000 €

LE COÛT ANNUEL
DU NON-RESPECT
DES BIENS PUBLICS



CIVISME

Les bornes à incendie ne sont pas accessibles à tous



Rouge vif, comme des sentinelles sur les trottoirs, les bornes et bouches à incendie renvoient pour la plupart d'entre nous à un respect séculaire et probablement exagéré de l'objet. Répartie à la fréquence d'une tous les 200 mètres en ville, elles sont les garde-fous des sinistres, lorsque la citerne des pompiers est vide ou quand il faut alimenter le fourgon pompe-tonne qui envoie l'eau sous haute pression dans les tuyaux. Donc, pas touche !

Sauf que de plus en plus souvent, l'eau de ces fontaines d'urgence sert à bien autre chose qu'à éteindre des incendies. Il nous arrive de plus en plus fréquemment de voir des corps de métier se brancher sur l'une de ces citadelles esseulées, de préférence dans des rues pas trop passantes, pour ne pas attirer l'attention et faire tranquillement le plein de leur citerne.

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) confirme : «Il est strictement interdit à une personne non habilitée d'ouvrir ces bouches à incendie, sous peine de se voir infliger une forte amende».

En revanche, un certain nombre de professions bénéficient d'une tolérance, héritage séculaire. Ainsi, il faut savoir que les cirques sont autorisés à puiser dans ces précieuses réserves pour le bien-être de leurs animaux. Les forains y ont aussi accès pour leurs besoins quotidiens. Plus exotique, d'autres activités peuvent justifier d'un besoin d'eau en urgence, explique notre spécialiste.

Comme par exemple, ces aquariums roulants qui transportent des truites ou autres poissons vivants. Normalement, auparavant, ces derniers doivent avoir passé un accord avec la commune sur laquelle ces bornes sont installées. Car il faut savoir que si les pompiers ne sont que des utilisateurs des bornes à incendie, la propriété et responsabilité en cas de dégradation reviennent à la commune.

Le saviez-vous ?

Le vol d'eau à une borne à incendie, accompagné de dégradation, est susceptible d'être puni de **cinq ans de prison et 75 000 € d'amende**. L'ouverture de l'un de ces points d'eau peut être sanctionnée au titre de l'article 311-4 du code pénal comme du vol d'eau. Sans aller jusque-là, plusieurs villes dont Béligneux ont pris un arrêté sanctionnant les réfractaires à **une amende forfaitaire de 9 000 €** soit le prix de 2000 m³ d'eau (arrêté municipal N°93/2020 du 08/12/2020).

BIEN VIVRE ENSEMBLE

À propos de la taille des haies

L'ENTRETIEN

Il est possible de faire pousser librement dans son jardin des arbres, des arbustes et des haies. Toutefois, si ces plantations se situent à proximité d'un voisin, il y a des distances à respecter. Le mieux est de se renseigner en mairie. En l'absence de dispositions locales, la règle générale est que l'on ne peut pas planter un arbre ou une haie à moins de 50 centimètres de la limite de sa propriété si la plantation est haute de 2 mètres ou moins, ou à moins de 2 mètres de la limite si la plantation dépasse 2 mètres. Sur Béligneux le PLU stipule une hauteur de 2 mètres maximum à respecter.

Tout riverain est tenu de veiller à ce que les haies et plantations délimitant les propriétés et la voie publique ou situées à proximité de celle-ci soient émondées et taillées suffisamment durant toute l'année. La taille doit avoir lieu au minimum une fois par an.

L'ÉVACUATION DES DÉCHETS

Le ramassage et l'évacuation des déchets et branches résultant de la taille doivent être effectués rapidement et uniquement en déchèterie. Il est interdit :

- De les brûler à l'air libre ,
- De les brûler avec un incinérateur de jardin.

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

LES DIMENSIONS DE TAILLE

La largeur de la haie placée à la limite du domaine public et bordant des trottoirs et accotements praticables ne peut dépasser en tout temps l'aplomb du grillage, du côté de la voie publique.

La taille doit avoir lieu autant de fois que nécessaire afin de ne pas laisser déborder la haie ou la plantation sur la voie publique à moins de 2 mètres au-dessus du sol.

GARDER LES HAIES EN BONNE SANTÉ

Même à petite échelle, il est intéressant de contribuer à rétablir un écosystème favorable aux oiseaux, et soutenir la biodiversité. Pour leur créer un coin de nature propice, planter une haie d'arbustes dans son jardin leur permettra de se nourrir et de s'abriter en toute saison et faire un gîte pour les oiseaux est encore mieux tout en ayant une haie décorative dans son jardin.

État civil

NAISSANCES

- MAILLARD Laëtitia, Marie, Laure, 03/01
- TOURÉ Adama, 04/01
- RAYNAUD Jade, 13/01
- BOUDAUD Inaya, 15/01
- BRUNET Lola, Jeanne-Marie, 16/01
- BIDART Anastasia, Nicole, Nadia, 22/01
- PATYK Aaron, Michel, Maxime, 30/01
- BROCHET-JAMET Leyna, Louise, 22/02
- BELONY Jason, Emmanuel, Gabriel, 26/02
- MOUTY Claire, 26/02
- BOYER Lucas, Romain, 11/03
- KHODJA Hamza, 13/03
- LEONARD VAREIRO ROCHA Keyssi, 13/03
- EL BOROMI Farah, 17/03
- MERIE Elora, Valérie, Brigitte, 17/03
- RINGUIN-VELLEYEN Cattley, 26/03
- ABDOU Anelya-Marie, Ahithina, 30/03
- BOUILLON Naël, 03/05
- MIALON GOMAR Mathéis, André, Pierre, 09/05
- ARRAMBOURG Chloé, Elisa, 25/05
- AHMAD Noor, Fatima, 26/05

MARIAGES

- BARA Sylvain et PAIN Stéphanie, Aurélie, Huguette, 15/05

DÉCÈS

- FRAISSE Alphonse, Claude, 01/01
- CHARENTREUIL Marie, Clotilde veuve DÉLÉAGE, 07/01
- BLAIN Raymonde veuve DEVILLERS, 11/01
- BERNARD Max, Robert, Noël, 18/01
- BABOLAT Robert, Victorin, Claude, 19/01
- BOJAS Czeslawa, Helene, 31/01
- CHABERT Madeleine, Marie épouse BOUVIER, 05/02
- CLAIR Edmée, Jeanne, Josette veuve ZERBIB, 08/02
- RIVORY Marguerite, Marie, 12/02
- THOMAS Denise, Marie veuve BRUNET, 21/02
- LEVRAT Marie, Louise veuve GUIGUE, 06/03
- GROS Germaine, Marie, Georgette épouse DELAGNEAU, 10/03
- FOUDON Giselle, Eugénie veuve JOURDAN, 12/03
- LETHIER Danielle, Amélie, Marie épouse GROSSET, 25/03
- BÉOST Raymonde veuve STODER, 28/03
- VALLA Emilienne, Louise veuve FAVRE, 06/04
- GRANOTTIER Marie, Louise, Perrine veuve BABOLAT, 08/04
- MOUREAUX Odette, Germaine, Renée veuve ROCCA, 17/04
- DESCHAUD Cyrille, 27/04
- PÉNISSON Simone, Marie, Elisabeth veuve DUBOIS, 02/05
- DEL AGUILA Angèle, Sylviane veuve MARTINEZ, 07/05
- PINERO Roger, 12/05
- AUDET Alexandrine, Fernande épouse MICOLAUD, 16/05
- THOBOIS Suzanne, Mireille veuve DANET, 16/05
- SANDON Jules époux CATIN, 18/05
- GENIN Renée veuve MARILLER, 28/05
- BERGER Bernard, Lucien, Georges, 02/06
- MARTINAND Noël, André, Félix 05/06

POINT SANTÉ ALLERGÈNES
Les informations sur les pics de pollen



Le printemps, la douceur et le soleil sont enfin de retour. Avec eux, leurs lots de petits tracassants comme les allergènes qui reviennent en force.

Si jamais vous avez des rhinites inexplicables et régulières, les yeux qui pleurent ou qui grattent, l'intérieur des oreilles qui démange ... vous êtes peut-être allergique à un ou des pollens.

La première chose à faire est de les identifier pour ensuite s'adapter. Les pics de pollen dans notre région sont très bien suivis par le RNSA qui met à disposition un site très bien fait que vous pouvez consulter librement : www.pollens.fr

Bien sûr, il est vivement recommandé d'en parler aussi à votre médecin pour un suivi et un traitement adaptés qui vous permettront de mieux vivre ces périodes. Il ne faut pas laisser les symptômes s'aggraver, ils ne disparaîtront pas d'eux-mêmes.

Mais le mieux serait d'arriver à stopper les allergènes. Dans certains cas, nous ne pouvons rien faire contre les pollens eux-mêmes. Mais dans d'autres, nous pouvons aussi agir CONTRE les plantes qui les émettent comme c'est le cas pour l'ambroisie. Arrachez les plantules quand vous en voyez et signalez nous la présence de l'ambroisie grâce à l'application téléchargeable sur ce lien ou sur leur site internet : www.signalement-ambroisie.fr

En 2 clics, vous pourrez signaler les zones infestées et les communes concernées seront averties automatiquement pour agir.

Toute l'équipe communale est sensible à ces sujets. Pour la santé de tous, soyons attentifs et vigilants.

NE LAISSONS PAS LE MOUSTIQUE TIGRE S'INSTALLER!

LES BONS GESTES À ADOPTER

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants...)
- Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...)
- Changer l'eau des plantes et fleurs chaque semaine
- Vérifier le bon écoulement des gouttières
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins...) et les piscines hors d'usage

ars
Agence Régionale de Santé
Île-de-France

MOUSTIQUES TIGRES

Agir avant qu'ils ne s'installent sur la Côteière

Le moustique tigre mesure moins d'1 cm. Il est généralement plus petit que le moustique commun. Si le moustique tigre est également appelé moustique du chikungunya ou moustique de la dengue, c'est parce que sa piqûre peut transmettre ces deux virus à l'homme. Rappelons qu'en général, la piqûre du moustique tigre est totalement bénigne même si, dans certains cas, elle peut provoquer des inflammations ou des réactions allergiques.

Pour plus d'informations :
04 72 25 30 70
sante.social@ville-beligneux.fr

PARTICIPEZ À LA SURVEILLANCE DU MOUSTIQUE TIGRE

Limiter la prolifération du moustique, c'est l'affaire de tous !

VOUS PENSEZ AVOIR VU UN MOUSTIQUE TIGRE ?
SIGNALÉZ SA PRÉSENCE SUR :
www.signalement-moustique.fr

- IL EST TRÈS PETIT 5 MM
- IL EST RAYÉ NOIR ET BLANC
- IL PIQUE DURANT LA JOURNÉE
- SA PIQÛRE EST DOULOUREUSE



RECENSEMENT DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES SUR LA COMMUNE DE BÉLIGNEUX

La commission santé/social lance une campagne afin de connaître les Bélignardes et Bélignards en situation de fragilité (personnes âgées, en situation de handicap, malades, isolées...)

Les périodes chaudes de l'été qui arrivent, ainsi que la crise sanitaire toujours présente, sont autant de facteurs à surveiller parmi nos habitants les plus fragiles.

Vous êtes vous-même dans cette situation ou connaissez des proches sur la commune qui pourraient l'être ?

Contactez la mairie afin de nous permettre d'établir un registre qui nous permettra d'apporter rapidement une aide ou des conseils en cas de besoin.

Merci par avance.



COUPON DÉTACHABLE À REMETTRE EN MAIRIE

Nom de famille..... Prénom.....

Adresse.....

Numéro de téléphone.....

Nom, prénom et téléphone de la personne à l'origine du signalement

ÉCONOMIE D'APRÈS COVID

Les restaurants locaux en terrasse

Quel bonheur, depuis le 19 mai, les bars et restaurants ont ouvert leurs terrasses après presque sept mois de fermeture en raison de la crise sanitaire du Covid-19. Il faut reconnaître, qu'avec le beau temps de ces dernières semaines, les établissements bénéficiant d'une terrasse ont été bien lotis.

Nous attendions ce moment avec impatience... Le 9 juin nous entrons dans la 3^{ème} phase du plan de déconfinement ! Une date attendue pour les bars et restaurants qui n'ont pas de terrasse, ils pourront accueillir les clients à l'intérieur de leurs établissements, dans la limite de la moitié de leurs capacités avec un couvre-feu porté à 23h00.

Afin d'accompagner la réouverture des bars et restaurants la ville de Bèlignieux leur offre la gratuité de l'occupation du domaine public. Nous sommes heureux, à vos côtés ! MERCI d'être là pour faire vivre notre ville...

La municipalité souhaite à l'ensemble des commerces Bèlignards une excellente «reprise»... Dans le respect des gestes barrières et normes sanitaires.



EN AVANT LA JEUNESSE

ÉCOLES COMMUNALES

Fin d'année scolaire propice aux sorties pédagogiques

L'été est arrivé et une année scolaire s'est terminée, tant bien que mal ! Au vu des circonstances sanitaires, les sorties piscines ont été annulées pour l'école maternelle et élémentaire au dernier trimestre.

Le mois d'avril était bien pluvieux, mais les élèves de CE2 ont pu profiter d'une accalmie avec le retour du soleil pour faire un cross sur le city-stade de Bèlignieux. Aux mois de mai et juin, les maternelles ont pu faire des sorties au Moulin Guitare et au poney-club «Les Cavaliers en Herbe» pour le bonheur des enfants ; le temps était propice pour faire des balades en extérieur.

Pour information, la rentrée sera échelonnée pour les petits - soit le jeudi 2, soit le vendredi 3 septembre de 10h à 12h. Les moyens et les grands rentrent tous le jeudi 2 septembre à 8h20. Les PS commenceront leur semaine



«normale» le lundi 6 septembre. Il n'y aura pas de bus pour les enfants de l'école maternelle la première semaine de la rentrée. Le bus circulera à nouveau normalement dès le 9 septembre.



La commission jeune de gauche à droite :
Amélie , Cassandre , Lila , Lucie , Chloé
Manon , Thais , Shana , Romane , Léa

COMMISSION JEUNES: Un livret de jeux à votre disposition

Voici l'équipe de la commission jeune qui travaille sur le village pour le faire vivre et faire vivre sa jeunesse ! Nous nous retrouvons deux mercredis par mois afin de créer des projets pour et par les jeunes. Après les Béli'défis, découvrez un petit livret de jeux exclusivement porté sur la commune, avec des quizz, rébus et autres jeux en tout genre ! Ce livret est à retrouver sur le site de la mairie. À très vite pour de nouveaux projets.

REJOIGNEZ NOUS SUR INSTAGRAM [beli_com_jeune](#)



BÉLIGNEUX HISTOIRE & CULTURE

La reprise du service



L'association Bèligneux Histoire et Culture reprend son activité !

10 juin :

Animation avec l'office du tourisme de Montluel, visite des pièces du patrimoine et de la chapelle.

Fin juin :

Programmation de la venue, aux pièces du patrimoine, de 2 à 3 classes élémentaires de Bèligneux.

Fin septembre :

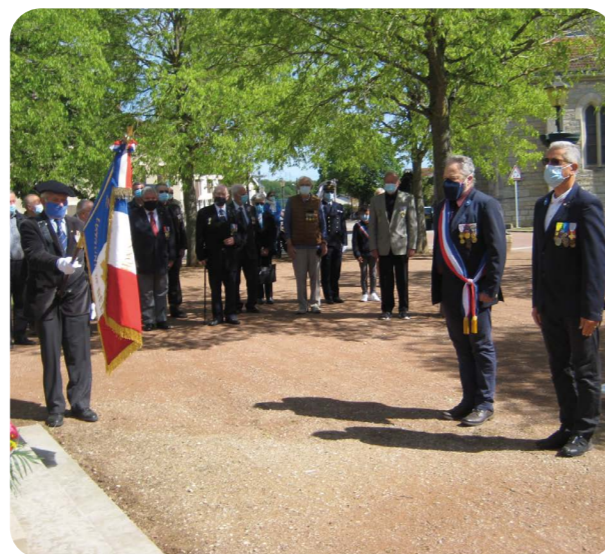
Assemblée générale de l'association avec repas champêtre.

ANCIENS COMBATTANTS

Cérémonie du 8 mai

En présence de Monsieur le Maire, de quelques membres du conseil municipal, d'un représentant du conseil municipal d'enfants, du président des anciens combattants André Bernard et de quelques membres de la section, le samedi 8 mai à 11h sous le soleil, a été célébrée la commémoration des 76 ans de l'armistice de 1945.

Une gerbe a été déposée au monument aux morts.



BIBLIOTHÈQUE

Nous vous attendons avec impatience

Nous avons eu le plaisir de maintenir la bibliothèque ouverte, malgré le confinement, et d'accueillir nos fidèles lecteurs, dans le respect des gestes barrières.

Nous renouvelons régulièrement notre rayon « nouveautés » et dernièrement, nous avons acheté 13 romans parus récemment dont : La Louve Cathare, Kérozène, Pour l'amour d'Elena.

Nous avons organisé une nouvelle vente de livres à 1€ le samedi 29 mai. Nous avons surtout préparé notre grand projet de la rentrée de septembre : des ateliers d'éveil aux langues, qui seront animés par N. Pitullo, docteur en science du langage. Ces ateliers s'adresseront aux enfants de maternelle et élémentaire, et auront lieu une fois par semaine. L'équipe de la bibliothèque reste bien évidemment à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Et surtout, n'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque aux horaires habituels : mardi de 16h45 à 18h45, samedi de 9h45 à 11h45.



ASSOCIATION PHILATÉLIQUE

Quelques conseils pour classer vos collections

Que fait l'association philatélique en cette période de pandémie ? Comme tout un chacun, nous adoptons notre activité à cette période inédite : plus de réunions, plus de manifestations, plus de rencontres avec les jeunes... Nous restons chez nous.

Si vous rencontrez un philatéliste et lui demandez ce qu'il fait, souvent il vous répond : «Je range mes timbres». Mais que veut dire «je range mes timbres» ? Ces paroles cachent le travail de base d'un philatéliste et englobent beaucoup de choses :

- c'est déjà trier les timbres pour éliminer ceux qui sont abîmés
- c'est trouver le message dont ils sont porteurs
- c'est souvent les décoller ; travail long et parfois fastidieux
- c'est les répertorier à l'aide des catalogues
- c'est les classer
- c'est les ranger dans un classeur ou un album.

Souvent nous fabriquons nos albums étant donné le prix très important des albums du commerce.

Vous voyez, une simple expression peut cacher une réalité importante. Si vous prenez 1 seul timbre, ce n'est pas très long mais si vous avez plusieurs cartons à ranger, représentez-vous le temps qu'il faut, sachant que nous avons stocké tout au long des années, les timbres que nous n'avions pas le temps de ranger immédiatement... La situation nouvelle que nous vivons depuis un an n'a pas supprimé l'activité de l'association ; elle l'a modifiée. Deux questions :

- Est-ce que la philatélie ne serait pas un antidote pour la déprime ?
- N'est-elle pas un bon remède pour «vieillir jeune» ?

À voir !

LES AIN'TRÉPIDES

UNE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE FESTIVE

Pour clôturer cette année scolaire si particulière, les enfants ont pu profiter de beaux moments d'échange et de convivialité.

Au restaurant scolaire, un pique-nique par semaine pour profiter du soleil et des copains.

À l'accueil périscolaire, des activités extérieures sur le thème des jeux olympiques : allumage de la flamme olympique, cérémonie et défilé d'ouverture, jeux divers...
Merci aux animatrices et aux enfants pour cette bouffée d'air !



SERVICE À DOMICILE

Le portage de repas, un lien social avant tout

Le portage de repas c'est bien plus qu'une simple livraison, c'est un vrai lien avec tous nos clients.

QUAND CE SERVICE EST-IL ASSURÉ ?

La livraison est assurée les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour vous servir les 365 jours de l'année.

UN REPAS AVEC DE MULTIPLES CHOIX COMPOSÉ :

- d'une entrée
- d'un plat principal
- d'un fromage
- d'un dessert
- d'un accompagnement
- d'une miche de pain

QUEL EST LE COÛT D'UN REPAS ?

- prix d'un repas complet avec du pain :
8 euros (5,5 euros après le crédit d'impôts)

- prix d'un repas complet avec du pain et du potage
8,5 euros (6,05 euros après le crédit d'impôts)

Pour plus de renseignements sur notre fonctionnement, nos choix de menus, nos tarifs, ou les autres services que nous proposons, n'hésitez pas à nous contacter :

04 78 06 38 20
aintrepides-services@orange.fr
www.repasadomicile.onlc.fr

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Du géocaching sur ma commune

Le géocaching est une grande chasse au trésor partagée partout dans le monde.

Pendant ce mandat, une commission du conseil municipal des enfants a décidé de créer trois nouvelles caches sur la commune : une à Béliigneux village, une à Chânes et une à La Valbonne.

POUR JOUER, RIEN DE PLUS SIMPLE :

- 1/ Connectez-vous sur le site www.geocaching.com et créez votre compte.
- 2/ Cherchez une cache dans le secteur de votre balade.
- 3/ Partez à la recherche de votre trésor qui se trouvera dans une petite boîte,
- 4/ Remplacez le trésor trouvé et remplissez le registre.
- 5/ Refermez la boîte et replacez-la au même endroit.
- 6/ Si vous le souhaitez, partagez votre expérience en ligne sur votre compte.



Alors maintenant à vous de jouer !



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE



Ce document sera bientôt dans votre boîte aux lettres et vous permettra de nous donner votre avis.
On compte sur vous !

Réponse par : courrier, mail, en ligne.

ENQUÊTE SUR LA CRÉATION D'UN MARCHÉ PRODUCTEURS LOCAUX	
Formulaire en ligne : https://forms.gle/4x7V3cHoCFm4XKw7	
LES HABITUDES DES CONSOMMATEURS CHANGENT LE MARCHÉ EST UN ÉLÉMENT DE VIE DE LA COMMUNE Cette enquête vous concerne	
Vous êtes sur : <input type="checkbox"/> Béliigneux village <input type="checkbox"/> Chânes <input type="checkbox"/> La Valbonne	
Souhaitez-vous revoir un marché sur la commune OUI NON	
Quel jour ?	
Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi Dimanche	
Quelle tranche horaire souhaiteriez-vous ?	
MATIN <input type="checkbox"/> FIN D'APRÈS MIDI <input type="checkbox"/> SOIRÉE <input type="checkbox"/>	
LIEUX	
La Place du marché de La Valbonne OUI NON	
Autre lieu ? Si oui lequel ? _____	
Vos suggestions	
Merci d'envoyer votre réponse par mail à : adresse@gmail.com à créer	
Ou déposez votre réponse à l'une des adresses ci-dessous :	
Philippe REMOND - 3833 route de la Grande Dangereuse - Chânes - 01360	
Marie - 22 Route de la Gare - La Valbonne - 01360	
BHC - 233 Place de la Grande Hermière - Béliigneux Village - 01360	
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE	

Expression des élus de la liste COMMUNE À VIVRE

Voilà l'été !

Pendant des siècles, dans nos campagnes, l'été était une période d'intense activité avec notamment les moissons et autres récoltes. Aujourd'hui pour la plupart des Bélignardes et Bélignards, la saison estivale rime avec vacances, repos, et autres réjouissances. L'été 2021, comme l'année précédente, reste cependant placé sous le signe de la prudence et du respect des consignes sanitaires.

Avec la reprise de certaines activités culturelles et festives, nous rappelons, pour le confort de

tous, l'importance du respect de certaines règles de bon voisinage et d'éviter les nuisances sonores nocturnes.

À tous les écoliers, nous souhaitons de bonnes vacances et formons le vœu que la rentrée de septembre se fasse dans un contexte normal. Comme nous avons pu l'écrire lors des bulletins précédents, la pandémie à laquelle nous avons dû faire face depuis plusieurs mois, va marquer les esprits et impacter nos comportements pour les prochaines années. Nous avons la chance de vivre dans un environnement agréable - il n'y

a qu'à constater l'engouement sur l'immobilier sur notre commune et notre territoire pour s'en convaincre. Il ne tient qu'à nous de le préserver, voire de l'améliorer encore. C'est un engagement pris par l'équipe lors de la mise en place du conseil municipal. C'est également un engagement citoyen qui doit être pris par chacun d'entre nous.

Nous vous souhaitons un bel été.

Expression des élus de la liste BÉLIGNEUX NOUVEL AVENIR

Après plus d'un an d'exercice, force est de constater que le bilan de l'action municipale est maigre.

Certes une crise sanitaire mondiale doublée d'une crise financière municipale a « plombé » les résultats et nous serions mal venus de ne pas tenir compte de ces difficultés exceptionnelles pour dénigrer l'action municipale.

Toutefois, même après seize mois de mandature, certaines commissions cherchent encore leurs marques et leur souffle...

Les habitants de Béligneux n'ont cure du déficit d'expérience et ils sont en droit d'espérer que toutes les commissions vont donner maintenant la pleine mesure de leurs capacités.

Ils attendent déjà avec impatience les résultats de mi-mandat que la municipalité précédente n'a jamais jugé opportun de leur communiquer ! La peur sans doute ?

Dans cette attente, nous vous souhaitons d'excellentes vacances estivales et ... déconfinées !

Les élus de la liste BÉLIGNEUX NOUVEL AVENIR :

Daniel CLEMENT
Annick COUTER
Françoise GACHON
René GOETCHY
Philippe REMOND

L'ÉCHO

L'information de la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel

NOUVEAU

LA 3CM OUVRE LA MAISON FRANCE SERVICES DE LA CÔTIÈRE : POUR UNE ADMINISTRATION TOUJOURS PLUS PROCHE DES CITOYENS

La 3CM a souhaité dès la fin 2020 ouvrir une Maison France Services pour devenir une référence pour les habitants du territoire en matière de service et d'accompagnement.

FACILITER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET L'INCLUSION NUMÉRIQUE

La dématérialisation des démarches et la réduction des lieux d'accueil des administrations d'État nécessitent d'être compensées par un lieu territorialisé permettant aux usagers d'obtenir des réponses à leurs problématiques administratives et ce, quel que soit leur niveau de maîtrise des formalités ou de l'outil numérique. À travers la Maison France Services, la 3CM souhaite ainsi contribuer à ce projet national en accompagnant les citoyens selon leurs besoins. Il s'agit autant de lutter contre le sentiment d'exclusion et de fracture numérique qu'apporter les supports nécessaires à la prise de décisions concernant des sujets du quotidien comme la mobilité, la fourniture d'énergie ou le règlement des impôts par exemple. **Sur rendez-vous, deux chargées d'accueil apportent ainsi des renseignements de premier niveau**, accompagnent les usagers sur les sites internet des administrations et les réorientent vers des services partenaires. Parmi eux, certains disposent d'une permanence sur place et facilitent l'accès aux droits et aux obligations des citoyens.

FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX OBLIGATIONS DES CITOYENS

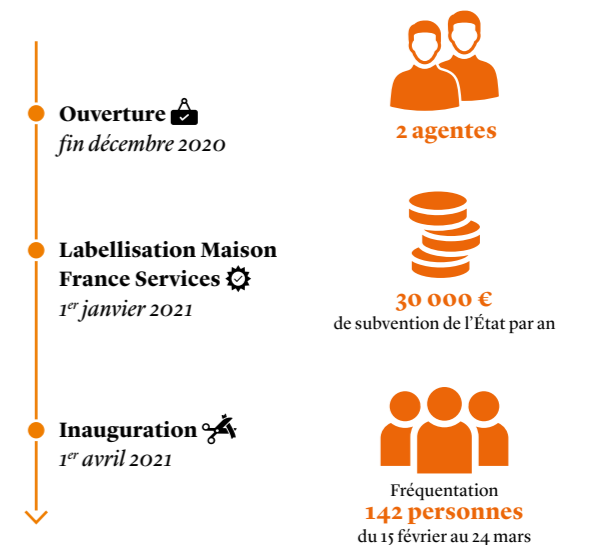
À ce titre, **une permanence juridique se tient tous les 2^e vendredis de chaque mois** pour conseiller sur des problématiques aussi variées que les divorces, les licenciements, les litiges entre voisins,... Pour les victimes de violences de toute nature, l'AVEMA (Aide aux Victimes et Médiations dans l'Ain) propose **chaque lundi un intervenant social commissariat et gendarmerie**. Le **Trésor Public** (DGFIP) est présent tous les mardis matin pour conseiller les particuliers sur le prélèvement à la source, le paiement

Répondant à la volonté de mailler les territoires insufflée par l'État et aux ambitions de son projet de territoire, la 3CM a ouvert la Maison France Services de la Côtière au rez-de-chaussée de son siège. À la croisée de l'inclusion numérique et de l'accessibilité des services publics, ce service permet de simplifier la relation des usagers à l'administration, mais aussi de les orienter et de les conseiller dans de nombreuses démarches. Officiellement inaugurée le 1^{er} avril, la Maison France Services a accueilli une cinquantaine de personnes en février et développe son panel de services pour satisfaire la demande.

➔ Politique publique: *citoyenneté*

des impôts, pour apporter des solutions de paiement, aider à déclarer ses revenus ou un changement de situation familiale. Pour les demandeurs d'emploi, la Maison France Services est également **Point Relais de Pôle Emploi** et ils peuvent ouvrir leur compte en ligne ou consulter le site de pôle emploi sur place. L'**Alec 01** est présente le 2^e et le 4^e mercredi de chaque mois sur rendez-vous pour orienter et conseiller les particuliers dans les recherches de fournisseurs d'énergie ou de solutions d'économie d'énergie.

Déjà **142 personnes** ont fait appel à la Maison France Services de la Côtière depuis la mi-février ! Prochainement, d'autres services se mettront en place comme le **défenseur des droits** ou encore le **point conseil budget** de l'UDAF01. En attendant, n'oubliez pas de prendre rendez-vous, seul garant de la qualité d'écoute.



3CM
l'interco & vous

ZAC Cap & Co
485 Rue des Valets
01120 MONTLUEL
Tel : 04 78 06 39 37
infos@3cm.fr - www.3cm.fr

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

En pratique :

Pour prendre Rendez-vous :
• sur place : ZAC CAP&Co, 485 rue des Valets 01120 Montluel (derrière la gare)
• par téléphone : 04 78 06 70 40
• par mail : franceservicescotiere@3cm.fr
• Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Pour en savoir + : 3CM.fr



SANDON Stéphane
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

Dépannage - Neuf & rénovation
Courant fort et courant faible

stephanesandon.elec@gmail.com

06 04 54 75 83



S.A.R.L
FRANCK MARTIN

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
TOUS TRAVAUX NEUFS ET
RÉNOVATIONS

06 11 41 29 73
fm.renov@yahoo.fr

57, CHEMIN DE LA GRANGE 01360 BELIGNEUX



SPAR
de La Valbonne
à votre service

du lundi au samedi
de 7h à 19h30
dimanche de 8h à 12h30

1726 Route de Lyon
01360 Balan

04 74 98 37 88



**Vous avez
un projet
immobilier ?**

**Vous ne savez pas
par où commencer...**

**Trouvons la meilleure
stratégie pour vous !**

L'immobilier, ce n'est pas que des surfaces en m² et des prix net vendeur, c'est surtout et avant tout des projets de vie !

Je vous propose **un accompagnement personnalisé** de A à Z construit autour de la bienveillance.

*Estimation gratuite,
visite vidéo et virtuelle,
devis travaux...*

Avec Magali Willemin,
tout problème
a sa solution !

Contactez moi !
06 68 64 84 06

